

A BON PORC

N°5 Janvier 2010

Quel plan d'alimentation en engraissement ?

En 2006 et 2007, 4 plans d'alimentation en engraissement ont été testés en station expérimentale afin de déterminer le régime le plus adapté au contexte économique. Deux bandes de porcs, une en été et une en hiver, sont mises en essai dans chacune des stations (Trinottières, Crécom et Guernevez). Les animaux sont sexés. Ils sont pesés individuellement avant leur départ à l'abattoir et les résultats sont appréciés à partir des données UNIPORC.

Plans d'alimentation (dès 30 kg vif)	
ADLIB	1,20 kg/porc/j + 35 g/j jusqu'à l'abattage
LIBPLA	1,20 kg/porc/j + 35 g/j jusqu'au plafond de 2,5 kg
RATPLA	1,20 kg/porc/j + 25 g/j jusqu'au plafond de 2,5 kg
RATLIB	1,20 kg/porc/j + 25 g/j jusqu'à 2,5 kg, puis + 35 g/j jusqu'à l'abattage

La meilleure croissance est obtenue avec le plan d'alimentation libéral (ADLIB). Les porcs recevant une alimentation libérale en fin d'engraissement (RATLIB) présentent une croissance supérieure aux animaux plafonnés mais n'atteignent pas celle des porcs à volonté. La compensation n'est donc que partielle.

Les **régimes plafonnés** se traduisent par des consommations plus faibles, **favorables à l'indice de consommation**. Le **TMP** est également **plus élevé** avec les **régimes plafonnés**.

L'alimentation libérale favorise le dépôt de gras, dégradant ainsi la qualité de carcasse (TMP et rendement).

L'intérêt du sexage

En alimentation à volonté, la consommation journalière des porcs castrés est supérieure à celle des femelles, de l'ordre de + 200 g/j. Leur vitesse d'ingestion est également plus importante, ce qui veut dire que rationner une case sans sexer revient à pénaliser les femelles.

Le potentiel de dépôt musculaire des mâles castrés étant également inférieur à celui des femelles, le plafonnement de la croissance est plus rapide, d'où un dépôt de gras plus important. En conséquence, l'indice de consommation est plus élevé chez les mâles castrés, et le TMP plus faible.

En station, l'écart de TMP entre mâles et femelles atteint 2,9 pts pour le régime RATLIB et 2 pts pour ADLIB, contre 1 pt pour les régimes plafonnés.

Le **sexage**, dans la mesure où le sanitaire et l'organisation des salles le permettent, confirme donc son intérêt pour adapter le plan alimentaire : **rationner les mâles castrés et alimenter les femelles à volonté**. Le bénéfice est double : indice de consommation et plus value sur la carcasse.

Compromis entre rationnement et vitesse de croissance

La marge par porc est pénalisée par une alimentation libérale, et ce d'autant plus que l'aliment coûte cher. **La meilleure marge est obtenue avec le plan LIBPLA** qui permet de gérer le coût alimentaire (IC) et la qualité de carcasse. Mais il **ne faut pas négliger pour autant la vitesse de croissance** qui impacte la durée de présence des animaux en engraissement. La conséquence peut être une réduction du vide sanitaire ou du poids d'abattage. Ainsi, le régime libéral est moins pénalisant si la marge est calculée à la place. **Le rationnement se doit donc d'être adapté** aux objectifs de productivité (volume produit par an), à la chaîne bâtiment et au potentiel de croissance des animaux (génétique, sexe).

Ne pas oublier les autres paramètres : **sanitaire et ambiance** dans les bâtiments.

Performances zootechniques obtenues à Crécom

	ADLIB	RATLIB	LIBPLA	RATPLA
Pds entrée (kg)	30,2	31,1	30,7	30,9
Pds sortie (kg)	113,5 a	112,4 b	109,5 c	108,9 d
GMQ (g/j)	946 a	887 ab	869 b	837 b
CMJ (g/j)	2,40	2,19	2,10	2,03
IC 30-115	2,55	2,49	2,47	2,46
TMP	57,0 a	58,9 b	59,0 ab	59,0 ab
	17,7	15,8	15,3	15,3

Evolution des courbes de croissance en engraissement... Calvar, Roy et Maupertuis, mars 2008.

Marge sur coût alimentaire à Crécom

	Aliment 250 €/t Prix payé 1,10 €/kg		Aliment 169 €/t Prix payé 1,16 €/kg	
	Marge			
	/porc	/place	/porc	/place
	Base 100	Base 100	Base 100	Base 100
ADLIB	90	92	94	97
RATLIB	103	103	103	102
LIBPLA	104	104	102	102
RATPLA	103	101	101	99

un 4 pages de synthèse est disponible auprès de vos contacts : contacts filière porcine : Anna Bordes et Christèle PINEAU

Contacts filière porcine :

Christèle PINEAU Tél 02.43.29.24.36
Anna BORDES Tél 02.43.29.24.36
ou 02 43 67 37 21

Prix des aliments 53 du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009

Prix/t \ Aliment	Gestante	Allaitante	1 ^{er} âge	2 ^{ème} âge	Nourrain	Croissance	Finition
Minimum	172	203	495	235	199	177	163
Maximum	180	218	567	246	215	182	171
Moyenne	174	210	518	241	205	179	166
Evolution prix moyen par rapport à la période précédente*	- 3,3 %	- 2,3 %	- 1,1 %	- 1,2 %	- 2,8 %	- 3,2 %	- 3,5 %

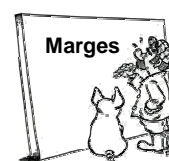
* Période du 01/04/09 au 30/09/09

NB : Les prix demandés proviennent de 5 fournisseurs départementaux.

Les aliments retenus correspondent aux plus gros tonnages vendus par catégories.

Les prix s'entendent : en euros HT, Farine-Vrac-25 tonnes, paiement comptant (1^{er} et 2^{ème} âge s'entendent en granulés).

Marge sur Coût Alimentaire



Les critères retenus pour ce calcul sont les suivants :

- *Bases techniques* :
Moyenne et le 1/3 supérieur des naisseurs-engraisseurs des Pays de la Loire en 2008 (* moyenne Pays de la Loire).
- *Bases économiques* :
Moyenne du prix des aliments du 01/07/09 au 31/12/09 (cf tableau).

Le prix du porc du cadran breton (base 56 TMP) du 01/07/09 au 31/12/09 est de 1,131 €.

Ce prix cadran est en baisse de 7,6 % par rapport à la précédente période "A bon porc" (01/04/09 au 30/09/09). La plus value moyenne UNIPORC du 01/07/09 au 31/12/09 est de 0,119 €.

Par souci d'objectivité, nous avons retenu la méthode de calcul des cochons d'or, appliquée par l'IFIP.

	Monsieur BONPORC	Votre élevage
Marge sur coût alimentaire standardisée par truie présente et par an	1 016 € (850 €)*	
Nombre de porcs produits/truie présente/an	22,7 (21,1)*	
Nombre de kilos produits/truie présente/an	2 576 (2 367)*	
Indice de consommation global	2,86 (3,01)*	
% pertes sevrage-vente	5,0 % (6,3)*	
GMQ standard sevrage-vente (8-115 kg)	696 g (685)*	
IC standard sevrage-vente (8-115 kg)	2,57 (2,66)*	

**A l'occasion de cette nouvelle année 2010,
L'équipe élevage vous souhaite ses vœux de santé et de réussite.**

Plan de soutien à l'agriculture, dates limites de dépôt des dossiers :

- Prêt de trésorerie (reconstitution du fonds de roulement) : 28/02/2010 auprès de votre établissement de crédit,
- Prêt de consolidation : 15/04/2010 auprès de votre établissement de crédit.

